

# MARTIGNAT

Bulletin d'information de l'équipe municipale

Info

# 51

## Janvier 2014

### Sommaire

- Vœux du Maire
- Elections municipales
- Point sur les travaux
- Connaissez-vous bien votre village ?
- Illuminations
- Fibre optique
- Nouveaux rythmes scolaires
- Installation d'une esthéticienne
- Repas des aînés
- Ecole de tennis

*En annexe : Calendrier 2014 des manifestations*

### Manifestations

#### Janvier 2014

**Vendredi 10** : Vœux du maire à 19h00, Complexe du Lange.

**Vendredi 31** : Soirée Zumba du Sou des Ecoles, Complexe du Lange.

#### Février 2014

**Vendredi 21** : remise des prix à 20h30 par le comité de fleurissement, salle Est du Complexe du Lange.

#### Mars 2014

**Samedi 1<sup>er</sup>** : Soirée dansante organisée par l'Amicale des Pompiers, Complexe du Lange.

**Samedi 8** : Vente de boudin par l'Amicale des Chasseurs, place de la mairie à partir de 8h00.

**Dimanche 16** : Après-midi Folk à l'initiative de l'ASCOR, Complexe du Lange à 15h00.

**Samedi 22** : Carnaval organisé par le Sou des Ecoles, Complexe du Lange.

## Les Vœux du Maire

Comme chaque année, à cette période, je m'adresse à vous pour présenter en mon nom mais aussi au nom de tous les conseillers, des vœux de santé, de bonheur et de prospérité. Nous avons aussi une pensée pour tous ceux qui souffrent ou qui sont dans la peine.

Nous traversons, comme nos compatriotes, une période difficile économiquement et socialement. Espérons que cette année qui débute, nous apporte des améliorations ou au moins des espoirs.

Traditionnellement, cette rubrique était l'occasion de parler des réalisations de l'année écoulée et des projets pour la nouvelle année.

Cette fois, cela sera très différent car il y aura les élections municipales au mois de mars et après 25 années passées au poste de Maire, j'ai décidé de passer la main et donc je ne serai pas candidat.



Ces quatre mandatures à la tête de la commune ont été pour moi un investissement total dans ma tâche que j'ai assumée avec plaisir et fierté, fort du soutien que vous m'avez apporté en m'accordant une large confiance chaque fois que je me suis présenté à vos suffrages.

Je vous en remercie profondément en y associant l'ensemble des conseillers municipaux qui m'ont secondé tout au long de ces mandatures. Même si parfois, il y a eu quelques problèmes, c'est bien avec eux et avec leurs concours que ces 25 années ont été riches en réalisations. Elles ont été nombreuses et je l'espère de qualité.

Le réseau d'eau potable a été presque entièrement refait. L'alimentation est pérenne même en été. Seule la pression sur les coteaux laisse à désirer. Cet inconvénient devrait se solutionner avec les travaux envisagés par la communauté des communes.

Il en va de même pour le réseau d'assainissement. Les rues principales ont été refaites avec une couche de roulement, des trottoirs et la mise en souterrain des réseaux EDF et Télécom.

Tous les bâtiments communaux ont été rénovés ou refaits.

Les écoles, fonctionnelles, sont équipées de moyens modernes. Le Complexe du Lange qui abrite les garages et ateliers communaux ainsi que la salle de sport et les salles de réunion constitue un bon atout pour la commune.

Les finances sont saines et la nouvelle équipe qui sortira des urnes ce printemps pourra partir sur de bonnes bases.

Guy JACQUIOT

## Bonne année à tous

Vœux du Maire le 10 janvier à 19h00 au Complexe du Lange



[www.martignat.com](http://www.martignat.com)



[martignat@wanadoo.fr](mailto:martignat@wanadoo.fr)

# Les élections municipales

## De nouvelles dispositions pour notre commune

Les prochaines élections municipales et communautaires se dérouleront les 23 et 30 mars 2014.

La loi du 17 mai 2013 modifie en profondeur les modalités d'élection dans les communes de plus de 1 000 habitants. Pour la première fois, les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront élus en même temps et pour une durée de 6 ans.

**Les listes :** les candidats au conseil municipal **doivent se constituer en listes complètes** (pour notre commune 19 candidats) et paritaires (autant de femmes que d'hommes). Elles seront déposées en sous-préfecture avant le 6 mars pour le 1<sup>er</sup> tour et le 25 mars pour le second tour.

Les candidats au conseil communautaire, un titulaire et un suppléant sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

Les bulletins de vote comporteront 2 colonnes :

- A gauche, la liste des candidats au conseil municipal.
- A droite, la liste des candidats au conseil communautaire.

Les deux listes présentes sur les bulletins sont bloquées et indissociables. **Tout ajout, suppression de noms ou inscription sur le bulletin le rendra définitivement nul.**

**L'attribution des sièges :** le décompte des suffrages ne se fait plus par candidat, mais par liste. Les suffrages servent au calcul de la répartition d'une part des sièges de conseillers municipaux et d'autre part des sièges de conseillers communautaires.

Au 1<sup>er</sup> tour, si une liste obtient la majorité absolue (plus de 50%) des suffrages exprimés (nombre de votants diminué des bulletins blancs et nuls) celle-ci se voit attribuer la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges à pourvoir sont répartis entre toutes les listes (y compris la liste arrivée en tête) en fonction des suffrages obtenus par chacune des listes : c'est une répartition proportionnelle.

Pour participer à cette répartition, les listes doivent avoir obtenu au moins 5% des suffrages exprimés. Un second tour est organisé si aucune liste n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés. Seules les listes ayant obtenu 10% des suffrages au 1<sup>er</sup> tour peuvent participer au second tour.

Au 2<sup>ème</sup> tour, c'est la liste qui obtient le plus de suffrages qui se voit attribuer la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont ensuite répartis en fonction des suffrages obtenus entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés (répartition identique à celle du 1<sup>er</sup> tour).

**L'élection du maire et des adjoints :** lors de la première séance du conseil municipal suivant les élections, les nouveaux conseillers municipaux éliront le maire. Les adjoints seront élus en respectant le principe de parité.

Quant au conseiller communautaire, il sera appelé à siéger au conseil de la nouvelle Communauté de Communes Haut Bugey et élira le président et les vice-présidents.

## Les maires de Martignat

DATE	MAIRE
Cité en l'an III (1795)	Jean-Baptiste BONDET
L'an IV	Emmanuel PONCET (agent municipal)
L'an VII	François JACQUAND (agent municipal)
1800	Jean-Baptiste BONDET
1805	Claude François COCHET
1813	Jean Joseph MONNET
1821	Jean Pierre MUTIN
1830	Simon Léonard PONCET
1840	Simon Elie PICQUET
1843	Jean Baptiste PONCET
1846	Claude Marie LAMY
1854	François Marie GAGET
1865	Louis Antoine PONCET
1867	Félix VUILLERMOZ
1876	Lucien PONCET
1896	Nicéphore PINARD
Décembre 1910	Louis MERMOD
....	....

DATE	MAIRE
Mai 1911	Emile PROST
Décembre 1919	Emile PROST
Mai 1929	Emile PROST
Mars 1935	Emile PROST
En 1936	Léon GUILLERMET
Mars 1944	Emile MAILLET
Octobre 1947	Louis GUILLOT
Avril 1953	Louis GUILLOT
Mars 1959	Louis GUILLOT
Mars 1965	Louis GUILLOT
Mars 1971	Louis GUILLOT
Mars 1977	Louis GUILLOT
Mars 1983	Louis GUILLOT
Mars 1989	Guy JACQUIOT
Juin 1995	Guy JACQUIOT
Mars 2001	Guy JACQUIOT
Mars 2008	Guy JACQUIOT
Mars 2014	

## Point sur les travaux



### Centre village

Les travaux de liaison de la rue du Centre avec la rue du Commerce ont débuté. La chaussée a été construite et les trottoirs seront réalisés dès que le temps le permettra. Cette partie sera et restera en sens unique de l'école à la rue du commerce. La partie allant du rond-point à l'école maternelle sera réalisée quand les bâtiments en cours de construction seront terminés. Ce qui est prévu au printemps prochain.

### Rue du Crêt Béni

La rénovation des réseaux secs de la rue du Crêt Béni est engagée. L'étude pour l'aménagement des trottoirs et de la chaussée est lancée. Les travaux se feront dès les beaux jours. Cette rue, elle-aussi, sera mise en sens unique (sens montée).

### Salle des Fêtes

Les travaux de la salle des Fêtes avancent. Le gros-œuvre se termine. La toiture de l'annexe devrait être posée début février. Puis ce seront les finitions et la rénovation du bâtiment actuel.

## Connaissez-vous bien votre village ?

Sauriez-vous reconnaître le prochain maire de notre commune ?



### Réponse à la question du N° 50

Il s'agissait de l'étang de Lechaud, situé à l'Est dans la forêt à proximité des Granges. Il sert de point d'eau aux animaux sauvages.



## Illuminations

Afin d'offrir ce 13 décembre aux habitants de Martignat la joie de la magie de Noël, la municipalité a pris le soin de porter une attention toute particulière aux illuminations. En effet, les guirlandes accrochées en zigzag, sur les arbres, sur le bâtiment de la mairie pleuvent en jolies gouttes bleues, c'est juste féérique.

Cette mise en scène est accompagnée d'animations, qui au fil des années montent en puissance avec une dizaine de stands (huitres, moules fondue, soupes, traque [ou traque], galettes, vin chaud etc...) pour le plus grand plaisir des habitants, qui viennent la nuit tombante, en famille et avec une joie enfantine, se rassembler sur la place de la mairie.

La féerie de Noël, c'est aussi la venue du père Noël, toujours aussi attendu par nos petits bouts de chou, qui délivre son message de joie constellé de papillotes.



## Fibre optique

L'artère reliant Bellegarde à Oyonnax est en cours de construction. L'étoilement de la fibre optique sur la commune de Martignat se fera courant 2014-2015.



## Nouveaux rythmes scolaires

Cette année, la nouvelle organisation scolaire va être mise en application à la rentrée de septembre 2014. Les propositions d'horaires ont été faites par le Conseil d'Ecole et par le Conseil Municipal. C'est le directeur d'académie qui tranchera. Nous vous communiquerons ultérieurement sa décision.

## Ouverture d'un institut de beauté

Un institut de beauté va ouvrir en février 2014 à Martignat.

Mme Susana ANTUNES vous accueillera au  
83, rue de la Bierle.  
TEL : 06.32.85.07.14

Nous lui souhaitons une complète réussite dans son entreprise.

83, rue de la bierle  
01100 MARTIGNAT | 06 32 85 07 14 | facebook.com/belleetbieninstitut

## Repas des Aînés



Cette année encore, le Maire, le CCAS et la Municipalité ont gâté leurs aînés.

Ils étaient réunis exceptionnellement dans la grande salle du complexe du Lange pour un excellent repas servi avec gentillesse et dévouement par les membres du CCAS et du conseil municipal dans une ambiance cordiale et décontractée.

Entre l'opéra de foie gras de canard et la jambonnette de cuisse de poulet, les discussions allaient bon train sur les événements de l'année écoulée dans le village.

L'animation costumée, assurée par le groupe folklorique "Lo Caravole" nous a permis de faire un tour des belles régions

de France par des farandoles et musiques régionales. Entraînés par la folle ambiance, beaucoup se sont lancés sur la piste pour participer à ce moment festif en oubliant les petits soucis quotidiens et autres douleurs.

Puis en fin d'après-midi, tous ont regagné leurs foyers en se promettant de revenir l'année prochaine.



## Ecole de tennis

L'école de Tennis de Martignat reprend du service dès janvier 2014 avec des cours pour les enfants, le samedi matin avec présence d'un moniteur.

Contact : 06 76 35 23 79 ou 06 84 25 03 27